



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## Être patrouilleur ou patrouilleuse à Cossonay



**COSSONAY** Les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires jouent un rôle primordial pour la sécurité routière des enfants. Postés à des passages piétons très fréquentés de la commune, ils assurent que les élèves peuvent traverser la route sur le chemin de l'école en toute sécurité.

Dans le même temps, ils font prendre conscience aux petits du danger représenté par la circulation, et leur enseignent les bons gestes. La présence rassurante de patrouilleurs est très utile pour les parents, qui peuvent sereinement laisser leurs enfants aller à pied à l'école, et ce dès leurs premières années de scolarisation.

### Cinq postes de patrouille en ville

Il y a en tout cinq postes de patrouille à Cossonay: à la sortie de la Vieille Ville, au passage reliant la Poste et la CossArena, à la route de Morges, à la route des Chavannes, et enfin à la route d'Aubonne, notamment depuis la construction du nouveau collège Chavannes 2. Les horaires sont établis en fonction des horaires scolaires, et correspondent à quatre plages: le matin (environ 7h45-8h15), à la pause de midi (environ 11h35-12h15), à la reprise de l'après-midi (environ 13h-13h30) et à la fin des classes (environ 15h05-15h45).

Florence Texier-Claessens, municipale en charge des écoles, confirme toute l'importance du service des patrouilleurs en matière de sécurité. Elle-même patrouilleuse pendant dix ans, elle garde un très bon souvenir de cette expérience, relevant l'excellente ambiance dans l'équipe et le plaisir de voir les enfants

grandir. De plus, elle souligne que la présence d'un patrouilleur est bénéfique au-delà de la sécurité routière. Grâce à lui, un enfant ayant un quelconque problème sur le chemin de l'école est en mesure de solliciter l'aide d'une personne de confiance.

Céline D'Alessandro est depuis deux ans responsable du service des patrouilleurs à Cossonay. Elle s'occupe ainsi des plannings, de la gestion des remplacements et de la transmission des informations à la Commune. Ayant bénéficié des patrouilleurs en tant que parent, elle apprécie beaucoup cette activité qu'elle a commencée après avoir arrêté son précédent travail: «Je rends service à la communauté. Quand j'ai trouvé un nouveau travail, je n'ai pas eu envie d'arrêter.» Elle relève aussi avec amu-

sement les sympathiques moments passés à patrouiller, notamment lorsque les automobilistes, parfois un peu pressés, finissent par sourire face à la bonne humeur des enfants.

L'équipe de patrouilleurs est composée aussi bien de parents au foyer, de retraités, que de personnes qui travaillent. Céline D'Alessandro encourage vivement toute personne motivée à rejoindre l'équipe, au sein de laquelle règne une très sympathique ambiance.

### La Commune recrute

Actuellement, la Commune de Cossonay recherche activement des personnes supplémentaires pour assurer les patrouilles. Être patrouilleur requiert simplement une petite formation de deux heures auprès de la gendar-

merie, et pouvoir assurer une patrouille une à deux fois par semaine peut déjà grandement aider. Par ailleurs, s'engager comme patrouilleur scolaire est une excellente manière de s'intégrer à la collectivité locale. L'activité est bien entendu rémunérée, et l'équipe de patrouilleurs se retrouve chaque année autour d'un repas offert par la Commune. Toute personne intéressée peut contacter le greffe municipal au 021 863 22 00 pour être mise en relation avec la responsable.

La Municipalité profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des patrouilleurs et patrouilleuses qui s'engagent au quotidien, et par tous les temps, pour la sécurité des enfants. En près de trente ans de patrouilles à Cossonay, il n'y a ainsi jamais eu d'accident sur un passage surveillé. ■



## COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



## EN BREF

**Primes maladie 2024**  
**Séance d'information gratuite**

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) organise mercredi 8 novembre, à 18h30 à CossArena, route de Morges 10, une séance d'information afin de conseiller la population sur les options permettant de réduire le coût des primes d'assurance-maladie. Renseignements sur [www.arasmac.ch](http://www.arasmac.ch).

**Novembre 2023 - Mois sans tabac**

C'est le moment d'essayer! Le Mois Sans Tabac revient avec sa deuxième édition et vous offre toutes les chances d'arrêter de fumer en vous apportant les moyens de rester motivé(e). Renseignements complémentaires et inscriptions sur [www.mois-sans-tabac.ch](http://www.mois-sans-tabac.ch).


**Vente de bois**

Les habitantes et habitants de Cossonay ont la possibilité de passer commande de bois de feu, foyard sec de 25 ou 33 cm à CHF 160.- le stère (livré), via le guichet virtuel du site internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) ou en appelant le Secteur des travaux et voirie au 021 861 35 04.

**Contrôle des champignons**

Les habitants peuvent se rendre les lundis et samedis de 17h à 18h, jusqu'au samedi 11 novembre 2023, au collège des Chavannes, pour le contrôle des champignons. Ces contrôles sont gratuits. Pour tout renseignement, consultez le site [www.vapko.ch](http://www.vapko.ch).

**Centre de tri des déchets**  
**Horaire d'hiver**

Le samedi après-midi 28 octobre marque la dernière ouverture «estivale» du Centre de tri des déchets. Dès le 4 novembre 2023 et jusqu'au 30 mars 2024, l'ouverture du samedi après-midi est supprimée. Les autres ouvertures restent inchangées, à savoir:

Lundi: 10h-12h / 17h-19h  
 Mardi: Fermé  
 Mercredi: 10h-12h / 15h-19h  
 Jeudi: 16h-19h  
 Vendredi: 14h-19h  
 Samedi: 9h-11h30. ■

LA MUNICIPALITÉ

**La Municipalité de Cossonay vous souhaite un bel automne !**
